

Assemblée générale AVECin

29 octobre 2008 de 14h30 à 17h00

Salle des Pressoirs à Lonay

ORDRE DU JOUR

1. Accueil - Salutations aux invités et à l'assistance
2. Message des invités
3. Négociations DECFO-SYSREM
4. Mise en discussion du procès-verbal de l'AG 2007
5. Mise en discussion du rapport d'activités du comité
6. Rapport de la caissière et des vérificatrices, désignation d'une supl.
7. Démissions au comité
8. Message de la Présidente AVECin
9. Election au comité
10. Divers

1. Accueil - Présence des invités:

Christian Carrard Président de l'assemblée débute l'après-midi en saluant la nombreuse assistance (environ 120 pers.) et les invités :

MM.: G.Pasquier (pdt SER), J.Daniélou (pdt SPV), J.-M. Haller (secrét.gén.SPV).

Mmes: J.Pellet (pdte du groupe Loi scolaire), A.Conod (pdte AVMP), Bruxelles (DGEO), M.Cusinay(HEP), L.Polli (AVMES).

Se sont excusés: M.S.Martin (DGEO) et Mme A.Cherpillod (DGEO).

2. Messages des invités:

M.G.Pasquier:

Salue l'assemblée au nom de la SER. Le SER est attentif à tout ce qui se passe au niveau du Cin. Le travail se fait au niveau international, Education pour tous dont l'objectif 2015 est que tout le monde soit scolarisé dès les plus petits degrés.

Egalement au niveau suisse avec Harmos et l'obligation de fréquenter l'école infantine.

Le canton de Lucerne a refusé Harmos grâce à une campagne de dénigrement orchestrée par le parti UDC et de ses affiches pathétiques. Pour le 30 novembre, date à laquelle d'autres cantons devront se pro-

noncer sur Harmos, l'UDC réitérera sa campagne de dénigrement. Le SER essaiera de contrer cette campagne contre Harmos, notamment en organisant une conférence de presse à Zürich, destinée à rétablir la vérité.

Il nous invite à participer à la semaine romande de lecture, (voir les détails sur le site) avec un texte à terminer de B.Friot.

3. Négociations Decfo-Sysrem:

M.J.Daniélou:

Exprime tout d'abord sa satisfaction de constater que l'AVECin est toujours si vivante et le prouve par une assemblée nombreuse.

Il abordera 3 thèmes:

1. Harmos
2. Consultation du PER
3. Decfo-Sysrem

Harmos: a été adopté par le Grand Conseil vaudois, de fait, une nouvelle loi scolaire doit voir le jour.

Le contexte est extrêmement important. L'AVECin est représentée au sein du groupe de travail sur la loi scolaire par Monique Capt qui reste en liaison à ce sujet avec le comité AVECin. Evaluation-balises au terme des deux ans d'école enfantine sont un des sujets en réflexion.

Consultation du PER: Tous les acteurs de l'école sont consultés.

L'AVECin a pour mandat d'étudier ce qui concerne les 1ers degrés et donnera le résultat de ses observations directement à la SPV, qui elle même transmettra à la DGEO et au SER.

Mireille Brignoli fait partie de la commission pédagogique romande et de la commission pédagogique du SER.

Une grosse déception à signaler encore, au sujet des projets d'objectifs vaudois mis en route par A.-C.Lyon alors que c'était déjà connu que le projet serait romand.

Decfo-Sysrem: Un dossier important qui date de 2001. Une loi sur le personnel qui remplace le statut de 1947.

L'objectif était:

- plus de transparence
- plus d'équité
- plus de simplification

Le Conseil d'Etat était persuadé que ce serait accepté sans autre, erreur!

Pour plus de transparence on peut sans se tromper affirmé que c'est raté!

5 ans de travaux techniques, 1 année de négociations débutées début juillet 2007, une grève le 31 janvier 2008 et des manifestations, on est à bout touchant!

La SPV a évalué avec la FSF la situation. Une situation spécifique et particulière qui concerne notre secteur.

L'assemblée des délégués a constaté une revalorisation pour les maîtres généralistes: favorisant les personnes en début de carrière et plus faible pour ceux qui se trouvent en fin de carrière.

Une solution a été trouvée pour les enseignantEs du Cin.

Sont défavorisés: le secondaire I et le secondaire II

La SPV soutient la poursuite des négociations en vue de la ratification du document final.

Un certain nombre d'éléments généraux doivent encore être discutés.

La FSF évaluera les équilibres au sein de son association entre ceux qui sont gagnants ou non. Notamment pour les perdants: soit les secrétaires de direction, les conseillers en orientation ainsi que beaucoup de personnel administratif.

S'il y a signature, cela ne signifie pas fin des négociations, il faudra également travailler sur le statut des profos.

Un pronostic: ce soir la FSF dira que le compte n'y est pas et posera des conditions et demain soir il y aura une séance de négociations avec le Conseil d'Etat.

Il existe un plan B: tout refuser et engager une grève générale reconductible difficile!

La SPV milite pour aller de l'avant tout en restant solidaire avec les autres fonctions publiques.

Un rappel: les maîtres généralistes ont actuellement les plus bas salaires au niveau des enseignants suisses, avec DECFO, ils seront juste sous la moyenne suisse.

Une petite info: M. Mermoud (UDC), soutient les enseignants! Bon à savoir!

J.-M.Haller:

Le dossier est très complexe et difficile!

Quand on négocie, on met en place un nouveau système qui ne s'occupe pas des cas particuliers.

Dans le nouveau système, il y aura 7 fonctions au lieu des 75 actuelles.

Pour les enseignants, la fonction de maîtresse enfantine et celle de maître de sport disparaîtront.

Les maîtresses enfantines deviendront donc des maîtres généralistes.

Comment faire pour adapter nos heures, notre statut?

Réponse de l'Etat: comme à Bâle et Fribourg, ce ne seront plus des enseignants à temps complet. Une forme de déqualification, y compris au niveau salarial.

Avec Decfo-Sysrem, il faut savoir que le salaire minimum est plus élevé qu'avant, le salaire final également.

Pour les enseignantEs du Cin une solution transitoire a dû être trouvée pour que notre salaire ne soit pas déqualifié.

Les généralistes se trouvant en classe 9 avec 28 périodes, les enseignantEs du Cin seront transitoirement en classe 9* (soit une classe 8 avec 24 périodes de présence aux élèves.)

Selon les calculs, même les ens. qui ne feront pas cette 24 ème période seront gagnants en terme de salaire.

Le système va être mis en place de manière progressive. C'est l'écueil du système: le rattrapage des jeunes ens. sera immédiat tandis que celui des ens. proches de la retraite sera étalé sur 2-3-4 ans et par conséquent ils y gagneront moins. La rente est calculée sur les trois dernières années salariales.

Mais, il n'y a pas de perdants, il y a de petits gagnants et de gros gagnants!

La SPV a obtenu que les ens. du Cin ne doivent pas aller faire cette 24e périodes ailleurs qu'auprès de leurs propres élèves.

Attention, ne revendiquez pas de faire cette 24e période, d'ici au mois d'août 2009, il ne va certainement rien se passer à ce niveau!

questions de la salle:

R.Worrod demande une confirmation par rapport à la fiche de salaire que nous avons reçue.

rép.: ce qui est au haut de cette fiche est la situation en théorie, ce qui est au bas est la situation réelle actuelle.

C.Dufour: sa feuille ne représente pas un plein temps, car les profos doivent recevoir 2 fiches.

rép.: la classe 9 - 7,43% correspond à la classe 8 et il ne s'agit que d'une technique de calcul.

M.Brignoli intervient pour dire que nous sommes des généralistes à plein temps, en classe 9 avec un salaire de la classe 9. Ce que J.-Marc nous a expliqué est uniquement valable pour la période transitoire.

C.Brandenburger: Que se passera-t-il pour la 24e période, si on travaille en duo. Ce qui compte c'est notre pourcentage de travail.

rép.: Cela risque en effet d'augmenter le taux de travail

L'Etat a fait énormément d'erreurs sur les feuilles envoyées aux fonctionnaires et c'est un vrai scandale!

Nous recevrons des avenants à notre contrat de travail: attention à ne pas signer n'importe quoi... bien tout contrôler!

J.Daniélou rappelle que la SPV milite toujours pour un horaire commun à tous les enseignants généralistes ... et l'objectif reste 25 périodes pour tous!

4. Mise en discussion du P.V. de l'A.G. 2007:

Le P.V. était à consulter sur le site de la SPV. Ne suscite ni questions, ni remarques particulières et est adopté par l'assemblée sans avis contraire.

5. Mise en discussion du rapport d'activités:

Ce rapport reçu avec la convocation à cette assemblée générale, ne suscite ni questions, ni remarques particulières, il est adopté.

6. Rapport de la caissière et des vérificatrices:

Florence Vallon nous explique les divers documents de ses comptes. Elle présente les comptes 07-08 et les documents suivants:

1. Le bilan de clôture 07-08
2. Les pertes et profits 07-08 avec une perte de l'exercice de 1973.20frs
3. Le bilan d'ouverture 07-08
4. Le budget 08 - 09

Elle nous explique également pourquoi au point 2 il y a une perte. Cette dernière provient du changement de calendrier de calcul produit par le désir de la SPV d'agender toutes les A.G. au printemps. Le temps étant plus court, les calculs sont plus serrés. La situation financière de l'AVECin retrouvera son rythme de croisière lors de la prochaine année de calculs qui sera complète.

Mme Isaaz nous donne le rapport des vérificatrices des comptes. Elle félicite la caissière pour la bonne tenue et l'exactitude de ses comptes et propose à l'assemblée d'en donner décharge au comité et à la caissière.

Les comptes sont adoptés sans avis contraire.

Election d'une nouvelle suppléante: Mme R.Worrod

Nous avons donc:

Mme Evelyne	Hostetler	vérificatrice/rapportrice
Mme Chantal	Wulliamoz	vérificatrice
Mme Claude	Probst	1ère suppléante
Mme Rahel	Worrod	2ème suppléante

7. Démissions au comité:

Deux personnes ont souhaité présenter leur démission à notre comité: Monique Capt et Dominique Blanc.

Mireille Brignoli se charge de retracer quelques faits marquants: tout d'abord **Dominique** élue à notre comité il y a 6 ans et qui durant tout ce temps a partagé de façon constructive son expérience professionnelle avec nous.

D'un caractère calme et pragmatique, elle s'exprime peu mais avec cohérence.

Faisant référence au vécu de sa classe et de son coin de terre, ses interventions débutants par : "*Et bien chez nous à Bex...*" vont nous manquer.

Elle a notamment traité le dossier des horaires et de l'enquête questionnaire qui a suivi ...

S'il est normal qu'elle décide de quitter le comité, je sais qu'elle va nous manquer même si comme elle le dit: place aux jeunes!

Au nom du comité, merci merci pour ton engagement et le temps que tu as consacré à notre service.

Monique.

Rude tâche que de résumer l'action et la présidence de Monique au Comité de l'Avecin, mais surtout un honneur et un plaisir.

Déjà 11 ans de comité, cela passe si vite en bonne compagnie.

Monique élue au comité, la voici donc rapidement secrétaire pour 3 ans puis présidente pendant ces 6 dernières années.

Avec courage elle s'est attelée à la tâche. Elle n'aimait pas trop les discours, mais elle s'y est mise brillamment en créant un style, son style.

Elle a créé et rédigé l'AVECinfo.

Grande travailleuse, dynamique, elle a siégé et participé au comité du 150ème de la SPV.

Durant ces dernières années, Monique, par son travail relationnel a amélioré l'image de l'AVECin, de la SPV auprès des autorités et ceci jusqu'au plus haut niveau.

Etre la présidente de l'AVECin lui a demandé beaucoup d'investissement personnel et nous lui devons beaucoup de nos réussites.

Pour Monique l'aventure ne se termine pas pour autant: elle participe et représente la SPV dans la commission de travail pour la loi scolaire.

Elle fera également le lien avec l'AVECin.

Alors chère Monique, je te dis en mon nom et au nom du comité de l'AVECin un grand merci.

Merci pour ton engagement, ton travail et le temps que tu as consacré à notre service.

J.Daniélou: partage tout ce qui a été dit. Il relève en outre que Monique a également présidé la conférence des présidents des associations de la SPV, ce qui représente tout de même 6 à 7 réunions par année. Merci pour tout et merci pour l'engagement auprès du SER. Monique a également participé à la mise en place du Conseil d'Etablissement des écoles de Lausanne.

8. Message de départ de la Présidente:

Très chères collègues, chers invités,

Je vous remercie infiniment.....

Je veux tout d'abord remercier tous les membres du comité, et leur dire le plaisir que j'ai eu à les retrouver régulièrement pour réfléchir au présent et à l'avenir du cycle initial. Ce comité est fréquenté par des gens qui donnent de leur temps, qui réfléchissent, qui ont des convictions et les expriment. C'est vivant, intéressant et passionné ! Il y a une chose qui n'est jamais arrivée lors de nos séances... c'est que celles-ci se terminent plus tôt que prévu parce qu'on n'avait plus rien à se dire. Et non, souvent, ça continue durant la semaine avec des coups de téléphone, des mails... Merci encore à elles et eux !

Je veux aussi remercier Jacques Daniélou et Jean-Marc Haller qui m'ont soutenue tout au long de ce mandat. ...Car cette présidence que je n'ai pas vraiment recherchée a commencé par une crainte immense de ne pas être à la hauteur de la tâche. Alors, ils ont été là
TOUJOURS ! A m'épauler pour que je puisse remplir ma fonction au mieux.

Je veux parler aussi des rencontres avec les présidents des autres associations de la SPV.

Outre l'amitié et la solidarité qui naît du travail fait ensemble, les discussions avec des enseignant-es qui travaillent dans les autres cycles de la scolarité ou qui enseignent des branches particulières sont très enrichissantes. Ces autres regards sur l'école ouvrent l'esprit et permettent de progresser dans nos propres réflexions.

Et pour terminer, les remerciements, parler du plaisir et de l'intérêt des rencontres avec des personnes qui ne regardent pas l'école par le même bout de la lunette que nous : les parents, les politiques, les dirigeants...

Le comité et la présidence de l'AVECIN, rien que du bonheur alors ?

Pas seulement... Je tiens à évoquer quand même les énervements ou les colères du comité lorsqu'on entendait des énormités sur l'école enfantine «à mon époque, au sortir de l'école enfantine tout le monde savait lire, écrire, compter et connaissait les livrets jusqu'à 10».

Ou alors, «Elles travaillent 23 périodes, leur statut devrait être à 23/28»

Ou encore la déception lorsque le plan d'étude Cin vaudois dont l'élaboration avait nécessité des mois de travail fut enterré pour être remplacé par le plan d'étude romand.

Et pour terminer, parler des multiples tentatives infructueuses pour supprimer les possibilités d'avancement ou les dérogations d'âge.

Onze ans de comité et six ans de présidence... et je peux dire qu'on a été particulièrement gâtés au niveau des événements...

Je voudrais, dans ce dernier discours dresser une sorte de bilan de ce que furent ces années ou alors un arrêt sur image, tant rien n'est définitif dans ce métier que l'on pratique.

Cycle initial obligatoire,
Statut des enseignantes Cin selon DECFO-SYSREM
Harmonisation des horaires avec le primaire,
Plan d'étude
Intégration
Formation des enseignants

Pour le comité de l'AVECIN cela s'est traduit par quatre mots :

Réflexions, engagement, obstination et patience.

Le cycle initial obligatoire, qui découle d'HarmoS, projet voté par le peuple et demandant l'harmonisation des systèmes scolaires suisses. Le comité de l'AVECIN y a adhéré tout en mettant largement en garde contre l'espoir sous-jacent que l'obligation de fréquentation de ces deux années scolaires serait une sorte de remède garanti aux problèmes de socialisation, d'intégration, d'éducation et d'apprentissage des jeunes élèves. Il soutient encore que l'on ne peut pas laisser à l'école toute la charge d'intégration sociale et de l'éducation des jeunes enfants.

Le comité de l'AVECIN fut partie prenante des trois Forums «Autre temps, autre école » qui devaient répondre à la question : quels objectifs pour l'école enfantine?

Lors de ces journées, elle a prôné une école qui :

- fait le pari de l'éducabilité de tous
- se centre sur les apprentissages
- considère l'enfant dans sa globalité (approche transversale des apprentissages)
- communique avec les parents.

Il adhère à l'idée d'un cycle élémentaire de quatre ans avec une certification au terme de celui-ci.

Il estime qu'une harmonisation des pratiques et une clarification des objectifs est nécessaire et ne peut que servir la qualité de l'école et l'image de l'institution.

Les deux premières années de ce futur premier cycle primaire seront d'abord un lieu d'apprentissage et d'éducation.

Mais : elles devront rester aussi, et de manière incontestable, un lieu d'accueil des jeunes enfants où ceux-ci se sentent bien.

Tant il est vrai que :

-Un enfant de quatre ans a besoin de jouer

-Un enfant de quatre ans ne peut pas se forcer à apprendre

-Mais un enfant de 4 ans a un formidable potentiel d'apprentissage !

A nous de relever le défi d'une école exigeante en qualité tout en restant accueillante et chaleureuse !

Harmonisation des horaires du Cin et du Cyp :

Où comment tenter d'harmoniser les horaires d'élèves qui ne viennent pas en classe le même nombre de périodes par jour...

Cette tentative d'harmonisation tout à fait nécessaire à l'heure actuelle a fait l'objet d'innombrables projets partout dans le canton. Elle a abouti à un nombre incalculable d'horaires dont certains sont tout simplement indéfendables. Les horaires qui ferment les classes du cycle initial une demi-journée voire deux demi-journées par semaine en plus des congés habituels inquiètent l'AVECIN et donnent une image peu sérieuse de la profession.

Où sont la pédagogie et l'attention à l'enfant lorsqu'il semblerait que l'on puisse proposer à peu près n'importe quoi pourvu qu'on parvienne à « caser » ces 23 périodes !

Toutefois, il est vrai qu'hormis une prise en charge extra-scolaire, les solutions ne sont pas légion.

Le comité de l'AVECIN a réfléchi à un temps d'accueil pédagogique qui permettrait d'assurer cette harmonisation au niveau de l'école. Cette proposition a été mal reçue par une partie d'entre vous et ce dossier est encore ouvert.

A propos de l'horaire des élèves, l'AVECIN soutient un horaire différencié pour les élèves de première année et qui comprendrait moins de périodes que celui des élèves de deuxième année. Par contre elle renonce à exiger une entrée progressive qui change les horaires durant la première année.

Elle estime que la voix des parents qui se plaignent de la difficulté que leur pose cette organisation et qui en demandent sa suppression est tout à fait légitime.

Pour en terminer avec l'horaire des élèves, et comme le propose la SPV dans ses « 26 mesures pour une école de la réussite », l'AVECIN soutient une légère augmentation du temps de présence des élèves, à condition que cela entre dans le cadre cité plus haut en ce qui concerne l'entrée dans l'école.

Plan d'étude

J'ai évoqué plus haut le plan d'étude romand. La première version de celui-ci est terminée.

Elle est actuellement en consultation. En ce qui concerne l'actuel cycle initial, ce plan clarifie les objectifs des deux premières années d'enseignement dans ce qui sera le futur premier cycle primaire. Il laisse toutefois ouverte la question de l'évaluation des apprentissages des élèves pour le passage en deuxième partie de cycle. L'AVECIN milite pour un passage automatique tout au long du cycle. Mais le Cin va devenir obligatoire. Comment se fera l'évaluation du travail des élèves? Y aura-t-il des balises et de quelles sortes, si elles doivent permettre d'évaluer les connaissances et les compétences des tous jeunes élèves sans les mettre pour autant en échec scolaire ?

Statut des enseignantes du Cin

Suspendu à la signature de DECFO-SYSREM

Un verre à moitié vide... ?

Un verre à moitié plein ... ?

Le statut de maîtresse enfantine disparaît. Nous voilà maître généraliste. Le temps de présence aux élèves d'un maître généraliste est actuellement de 28 périodes.

Notre statut devrait donc être à 23/28 (n'oublions pas que ce statut est en vigueur dans le canton de Fribourg et en Valais). Cette proposition de l'État de Vaud n'est donc pas un pur égarement de l'esprit... Ainsi, à l'heure où HarmoS rend le cycle initial obligatoire et lui octroie de fait une sorte de « reconnaissance officielle » en le faisant passer dans le premier cycle primaire, le statut des enseignantes vaudoises qui y travaillent passerait d'un temps complet à un temps partiel. C'est quand même un peu fort de café !

L'AVECIN a fait d'un statut à temps complet la part non négociable de son soutien au projet DECFO-SYSREM (pour mémoire, il faut citer la résolution votée à l'unanimité lors de l'AG de 2006 et qui demandait un statut à temps complet, même si pour les enseignantes, cela augmentait

le temps de présence en classe)

Dès lors, le comité a proposé à l'Etat un statut transitoire qui entrerait en vigueur dès la signature de DECFO-SYSREM et se terminerait lors des débuts d'HarmoS. En cela, nous avons été entendues.

Si l'on fait un calcul proportionnel des heures de présence aux élèves des enseignantes du Cin, leur salaire serait :

-pour 23 périodes : le salaire d'un maître généraliste -17%

-pour 24 périodes : le salaire d'un maître généraliste -14%

Nous avons obtenu : un statut à temps complet de 24 périodes avec le salaire de maître généraliste -7,41%.

Y voir une certaine injustice lorsque l'on est une maîtresse d'école primaire et que l'on travaille 28 périodes auprès des élèves n'est pas inconcevable...

Maintenant, il y a les sous, les vrais qu'on va recevoir sur notre compte salaire...

Entre le futur salaire de la jeune enseignante qui serait réévaluée de façon significative malgré tout et celui des anciennes ...

Prenez l'âge des membres du comité.

Mélanie jeune enseignante

Et moi...

Alors... verre à moitié vide ou à moitié plein... et l'AVECIN a dû trancher...

Ce dossier méritera de toutes façons, encore toute l'attention de la SPV et de l'AVECIN. En effet, ces mesures transitoires ne sont qu'un statut temporaire qu'il faudra établir définitivement lors de l'entrée en vigueur d'HarmoS.

Pour le comité de l'AVECIN il n'y a qu'une possibilité :

-une même formation pour les enseignants de ce cycle (qui est déjà existante)

-un même statut

-un même horaire pour les enseignants

-un même salaire

Et la possibilité de travailler dans les quatre années du cycle.

A l'heure actuelle, le statut de maître généraliste comporte 28 périodes de présence aux élèves mais je rappelle que les syndicats, unis demandent une baisse de ce temps de travail assortie d'une décharge

d'une période pour maîtrise de classe.

L'intégration d'élèves aux besoins différents.

Au sein de la SPV, l'AVECIN soutient le fait que l'école peut être ouverte à l'accueil d'enfants demandant une prise en charge plus soutenue que celle des élèves dits «ordinaires». Elle a participé à la résolution présentée par la SPV demandant un soutien sans faille des enseignants accueillant ce genre d'élèves et ne peut que se réjouir lorsque les conditions d'accueil sont optimales.

Malheureusement, d'après les retours que nous recevons de la part de certaines collègues, trop souvent, l'aide ne vient pas ou est mal adaptée (une maman du quartier, un membre de la famille de l'enseignant, mais qui ne connaissent pas le métier et par conséquent ne peuvent pas soulager l'enseignant dans sa tâche de manière efficace.

Et l'on se retrouve devant des situations trop fréquemment rencontrées un seul élève au comportement problématique qui empêche le reste de la classe de fonctionner. Ceci n'est pas acceptable. Les élèves dits «ordinaires» et les enseignants ont le droit de travailler dans des conditions convenables.

La formation des enseignants

La formation des enseignants se destinant à l'école primaire reste malheureusement d'une durée de trois ans et débouche sur un Bachelor professionnel alors que les compétences nécessaires à la pratique de ce métier sont de plus en plus élevées. La SPV milite pour une formation d'une durée équivalente pour tous les enseignants. Et je me permets de citer maintenant une partie d'un article du journal

«Le Monde » que l'on m'a fait parvenir et qui dit : « L'enseignement aux jeunes élèves requiert des connaissances théoriques et des savoir-faire pédagogiques spécifiques. C'est en imposant des contenus de formation ambitieux, exigeants et appropriés que l'on marquera le respect dû à cette partie de notre école et que l'on suscitera des vocations lucides »

L'AVECIN !

Elle a encore, vous le voyez, bien du pain sur la planche

Et puis, il y aura HarmoS... 2011, 2012, 2013...)

HarmoS et le premier cycle primaire, le deuxième cycle primaire et les degrés secondaires.

Cela va influencer l'organisation de la SPV qui devra la modifier... Quelle sera-t-elle ? Il est encore trop tôt pour le dire vraiment, mais la réflexion a commencé.

Encore un sujet à suivre...

Je prends congé ici de mon rôle de présidente, mais je reste en lien avec l'AVECIN et la SPV puisque je la représente dans le groupe de travail de réécriture de la loi scolaire premier cycle. Le travail a commencé et il est passionnant !

Voilà ! Bonne route et courage à l'AVECIN et à la SPV.

9. Election au comité:

Anne-Claire Chaubert enseignante dans l'Etablissement scolaire de Savigny participe déjà depuis quelque temps à notre comité. Elle est élue par acclamations.

10. Divers:

- Un appel est lancé aux personnes intéressées à intégrer le futur comité, d'autres démissions étant programmées.
- On recherche également une aide ponctuelle à la mise sous pli de la convocation à l'assemblée annuelle qui aura lieu dorénavant au printemps. Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à l'issue de cette assemblée auprès de la secrétaire.
- Une enseignante (Mme Simonin) transmet sa fiche de salaire à J.M.Haller et demande des précisions sur ce que signifie échelon 19. Nous sommes à l'échelon 19 en 2008 (si on est actuellement au maximum) La progression se fera sur 26 ans. Nous aurons donc une annuité l'année prochaine. L'Etat à mis 80 millions pour le rattrapage et les annuités. Cela génère beaucoup de travail . Le projet de départ était de changer le système sans augmenter les salaires!
- La SPV ne va pas être au chômage technique et aimerait pouvoir continuer la qualité du service SPV aux collègues qui vont si bien en bénéficier: faites de la PUB pour la SPV, surtout auprès des jeunes collègues qui sont les principales bénéficiaires du nouveau système de calcul de l'Etat.
- Une demande est faite pour que les convocations soient envoyées par Educanet, ce qui simplifierait et économiserait les envois postaux. Réponse: ces envois doivent se faire par voie postale écrite, c'est statutaire.
- Mme Worrod: vu le chantier de ces 6 dernières années, exprime sa profonde reconnaissance aux personnes qui se battent pour nous et en particulier MM Daniélou et Haller. Cette remarque suscite des applaudissements nourris de l'assemblée.
- L'AVECin a établi une liste de matériel que nous souhaiterions voir apparaître sur le catalogue de la CADEV. Cette liste contient

du matériel touchant tous les domaines d'apprentissage et elle est maintenant dans les mains de la DGEO (Mme Cherpillod). Nous espérons vivement que ce matériel soit rapidement à disposition des collègues.

Christian Carrard remercie chacune et chacun de son attention et clot la partie officielle de notre Assemblée Générale.

Pour la partie culturelle:

Mme Yvonne Cook nous fait une intéressante présentation de son travail concernant l'historique de l'école enfantine vaudoise.

Un apéritif clot cet après-midi.

Mur, le 28 novembre 2008

La secrétaire:

C.Regli

3 personnes se sont inscrites pour l'aide à la mise sous pli:

Mmes	Catherine Le Bourhis Lebourhis@bluewin.ch	Prieuré 2	1304 Cossonay (021 862.21.54)
	Chantal Wulliamoz	Follieu 8	1020 Renens (021 634.71.56)
	Jacqueline Ratzé	Av Dapples 13	1006 Lausanne (021 616 71 37)